

**ANNEXE III AU DÉCRET DÉFINISSANT
LE PAYSAGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET L'ORGANISATION ACADÉMIQUE DES ÉTUDES**

LISTE DES ÉTUDES DE MASTER EN 60 CRÉDITS

Domaine		Intitulé	Orientation / Finalité / Option
1	U	Philosophie	
1	U	Sciences des religions et de la laïcité	
2	U	Théologie	
3	U	Langues et littérature françaises et romanes	<i>Orientation générale</i>
3	U	Langues et littératures modernes	<i>Orientation générale</i>
			Germaniques
			Salves
			Arabes
			Orientales
3	U	Langues et littératures anciennes	Classiques
			Orientales
3	U	Langues et littératures anciennes et modernes	
4	U	Histoire	
4	U	Histoire de l'art et archéologie	<i>Orientation générale</i>
			Musicologie
5	HE	Communication appliquée	Presse et information
			Animation socioculturelle et éducation permanente
			Publicité et communication commerciale
			Relations publiques
5	U	Information et communication	
6	U	Sciences politiques	<i>Orientation générale</i>
6	U	Sociologie et anthropologie	
6	U	Sciences du travail	
8	HE	Sciences commerciales	
8	U	Sciences économiques	<i>Orientation générale</i>
8	U	Sciences de gestion	
8	HE	Sciences administratives	
13	U	Sciences biomédicales	
15	U	Sciences de la motricité	<i>Orientation générale</i>

Domaine		Intitulé	Orientation / Finalité / Option
			Éducation physique
15	HE	Kinésithérapie	
16	U	Sciences mathématiques	
16	U	Sciences informatiques	
16	U	Sciences physiques	
16	U	Sciences chimiques	
16	U	Sciences biologiques	
16	U	Sciences géologiques	
16	U	Sciences géographiques	<i>Orientation générale</i>
16	U	Sciences et gestion du tourisme	
16	U	Sciences et gestion de l'environnement	
17	HE	Sciences agronomiques	Agronomie et gestion du territoire
			Agro-industries
			Horticulture
18	HE	Sciences industrielles	Automatisation
			Biochimie
			Chimie
			Construction
			Électricité
			Électromécanique
			Électronique
			Emballage et conditionnement
			Génies physique et nucléaire
			Géomètre
			Informatique
			Industrie
Mécanique			
			Textile
21	ESA	Dessin	
21	ESA	Peinture	
21	ESA	Sculpture	
21	ESA	Céramique	
21	ESA	Installation, performance	
21	ESA	Gravure	
21	ESA	Sérigraphie	
21	ESA	Lithographie	
21	ESA	Photographie	
21	ESA	Art dans l'espace public	

Domaine		Intitulé	Orientation / Finalité / Option
21	ESA	Espace urbain	
21	ESA	Images dans le milieu	
21	ESA	Tapiserie	
21	ESA	Stylisme et création de mode	
21	ESA	Design textile	
21	ESA	Typographie	
21	ESA	Illustration	
21	ESA	Bande dessinée	
21	ESA	Publicité	
21	ESA	Communication visuelle et graphique	
21	ESA	Communication visuelle	
21	ESA	Graphisme	
21	ESA	Design industriel	
21	ESA	Architecture d'intérieur	
21	ESA	Design urbain	
21	ESA	Scénographie	
21	ESA	Cinéma d'animation	
21	ESA	Vidéographie	
21	ESA	Arts numériques	
21	ESA	Conservation et restauration des œuvres d'art	
23	ESA	Art dramatique	
23	ESA	Art oratoire	
24	ESA	Théâtre et techniques de communications	Mise en scène
			Écriture
			Gestion de la production
			Scénographie, décors et costumes
			Interprétation
			Réalisation
24	ESA	Interprétation dramatique	
24	ESA	Cinéma	Réalisation
			Gestion de production
			Assistanat
			Écriture
			Image
			Son
			Montage
24	ESA	Radio - Télévision - Multimédia	Réalisation radio-télévision
			Réalisation multimédia

Domaine		Intitulé	Orientation / Finalité / Option
			Son
			Assistanat
			Écriture
			Montage
			Gestion de la production

Légende :

Colonne 2 : U = Université, HE = Haute École.

Vu pour être annexé au projet de décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études,

Bruxelles, le

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Jean-Claude MARCOURT